

Quelques réflexions pour une synthèse au colloque « Grottes et Dolmens : relations entre les sépultures collectives de la fin du Néolithique dans le Sud de la France »

Henri Duday



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/pm/3224>

DOI : 10.4000/pm.3224

ISSN : 2105-2565

Éditeur

Association pour la promotion de la préhistoire et de l'anthropologie méditerranéennes

Édition imprimée

Pagination : 181-191

ISBN : 978-2-9581289-0-6

ISSN : 2118-8211

Référence électronique

Henri Duday, « Quelques réflexions pour une synthèse au colloque « Grottes et Dolmens : relations entre les sépultures collectives de la fin du Néolithique dans le Sud de la France » », *Préhistoires Méditerranéennes* [En ligne], 9.2 | 2021, mis en ligne le 07 décembre 2021, consulté le 07 août 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/pm/3224> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pm.3224>

Quelques réflexions pour une synthèse au colloque « Grottes et Dolmens : relations entre les sépultures collectives de la fin du Néolithique dans le Sud de la France »

Henri Duda

Au moment de rédiger ce texte, j'ai été confronté à un choix difficile : la synthèse devait-elle concerner tous les exposés tels qu'ils ont été présentés et les discussions souvent riches et argumentées qui leur ont fait suite, ou au contraire se limiter aux seuls textes qui ont finalement été soumis par leurs auteurs, à l'exclusion des communications qui ne seront pas publiées dans les actes du colloque ? J'ai finalement opté pour la première proposition car la deuxième aurait eu le désavantage de restreindre l'étendue des champs thématiques et géographiques que les organisatrices avaient voulu couvrir par leur appel à communications. Dès lors, il m'a paru tout naturel de suivre point par point et dans l'ordre qu'il a choisi les thèmes qu'avait listés Jean Guilaine dans son introduction, comme je l'avais fait en conclusion du colloque. J'ajouterai néanmoins à la fin quelques réflexions relatives à des points qu'il n'a pas abordés.

GÉOGRAPHIE, GÉOLOGIE

Un déterminisme direct existe évidemment en ce qui concerne les hypogées, qui ne peuvent être creusés que dans des roches tendres, et les grottes naturelles propres aux milieux karstiques. En théorie, les dolmens pourraient être plus ubiquistes, d'autant plus que le transport de blocs de roche sur des distances plus ou moins longues peut et doit être envisagé. D'une manière générale, il apparaît que grottes et tombes mégalithiques coexistent sur les mêmes territoires et aux mêmes périodes, par exemple sur l'ensemble de la Provence (voir Schmitt & Bizot, ce volume), mais les densités sont parfois très inégales (ainsi, en Ardèche où les secondes l'emportent très nettement sur les premières, même si l'ancienneté des fouilles et la rareté des publications doivent inciter à une certaine prudence ; Communication Stocchetti & Furestier). Deux exceptions notables ont toutefois été signalées : le Massif de La Clape près de Narbonne où l'on ne connaît que des cavités sépulcrales (voir Guilaine, ce volume) et la Charente, département dans lequel les mégalithes se trouvent à l'Ouest et les grottes à l'Est (karst de La Rochefoucauld ; Communication Ard et collaborateurs). On peut néanmoins se demander s'il n'y a pas là une question d'échelle car il s'agit de zones d'étendue restreinte (à peine quelques centaines de km²).

TYPOLOGIE ET TOPOGRAPHIE, UNIQUE OU EN NOMBRE ?

En préambule à son analyse, J. Guilaine (ce volume) posait la question du nombre de défunts présents dans le site : sépulture individuelle, qu'elle soit isolée ou qu'un corps ait été introduit *a posteriori* dans une tombe collective plus ancienne comme cela peut être envisagé pour certaines sépultures campaniformes (*infra*) ; dépôts individuels séparés dans un espace commun

relativement vaste ou même très vaste (à la Cauna de Belestà on pourra ajouter par exemple la grotte du Pas de Joulié à Trèves dans le Gard) ; enfin sépultures « plurielles », au sens de J. Leclerc et J. Tarrête (1988), dont les plus nombreuses sont sans conteste les tombes collectives résultant d'apports consécutifs de cadavres, au fur et à mesure des décès, avec une « remobilisation périodique des restes osseux » ; J. Guilaine explique ce geste par une motivation d'ordre purement pratique (« gérer au mieux l'espace sépulcral »), auquel cas il serait assimilable à ce que l'on appelle une réduction du squelette pour des périodes plus récentes (par exemple lors de l'introduction d'un deuxième corps à l'intérieur d'un sarcophage) ; on peut cependant se demander si une telle restructuration des dépôts ne témoigne pas d'un acte préprogrammé nécessaire au déroulement normal du traitement des corps, ce qui relèverait d'un processus de doubles funérailles (sépultures secondaires).

Parmi les tombes « plurielles », il semble également y avoir des sépultures multiples en relation avec des crises brutales de mortalité, impliquant l'apport simultané (ou dans un temps très bref) d'un nombre plus ou moins important de cadavres : pour l'hypogée de Crottes à Roaix, Ph. Chambon (2003) a remis en cause le fait que l'ensemble de la couche supérieure corresponde à un épisode unique de dépôt, mais il n'en demeure pas moins que plusieurs corps ont été apportés en même temps (voir Sauzade, ce volume).

Les questions concernant le nombre de défunts et la chronologie relative des dépositions interfèrent évidemment avec celle des dimensions des tombes collectives, qu'il s'agisse de monuments mégalithiques ou de cavités naturelles. Les plus petites ne peuvent contenir en même temps qu'un ou deux cadavres « frais », d'autres sont en revanche très vastes et se signalent par ce que j'appellerai une « capacité d'accueil » beaucoup plus importante (voir Le Roy & Rechhia-Quiniou, ce volume).

Par-delà ces considérations, une tombe peut être isolée ou au contraire faire partie d'un ensemble apparemment cohérent qui regroupe plusieurs tombes collectives : c'est ce que les auteurs désignent communément par le terme de nécropole. Selon J. Guilaine, cela concerne aussi bien les sépultures en grotte (Trou du Viviers, Las Claousos) que les tombes mégalithiques (Laroque-de-Fa) ; un autre exemple est la nécropole du Bois des Géandes à Bourg-Saint-Andéol en Ardèche (Communication Stocchetti & Furestier) ; l'hypothèse qui vient assez naturellement à l'esprit est celle de « caveaux familiaux », mais la communication présentée par Ch. Jeunesse montre qu'il existe d'autres alternatives tout aussi crédibles (Jeunesse *et al.*, ce volume).

Ces considérations ne constituent que l'un des aspects du questionnement relatif au recrutement d'un ensemble funéraire, sur lequel je serai amené à revenir à plusieurs reprises. Et pour commencer, saurions-nous identifier l'habitat ou les habitats qui « alimentai(en)t » une sépulture collective et *a fortiori* une nécropole ? Il faut bien avouer que nous en sommes pour l'instant réduits à des conjectures fondées sur le repérage de « stations de surface » et parfois d'occupations qui ont pu être mieux documentées par des fouilles (voir Courtaud *et al.*, ce volume). Leur lien direct avec telle ou telle sépulture collective n'est qu'une hypothèse fondée sur des relations de proximités topographique et chronologique ; sur ce dernier point, l'imprécision relative des moyens de datation laisse toutefois planer un doute quant à la stricte contemporanéité entre sépulture et habitat(s).

TOMBES OSTENTATOIRES / TOMBES DISCRÈTES

L'opposition en termes de visibilité dans le paysage est *a priori* flagrante entre d'une part les monuments construits en élévation et qui plus est surmontés d'un tumulus, et d'autre part les cavités souterraines dont l'entrée est souvent très discrète (petits « boyaux » sépulcraux, avens, diaclases...). Les grandes grottes aux vastes porches, facilement repérables à distance, étaient le plus souvent occupées par les vivants et si elles ont été accueillies des sépultures collectives, c'est généralement dans des salles ou même des diverticules situés dans la partie profonde du réseau.

Je ne suis toutefois pas certain que l'opposition soit aussi radicale qu'il peut y paraître à première vue. Tout d'abord, on connaît des exemples d'avens dont l'entrée a été recouverte par une accumulation de pierres formant un tumulus (« Grotte sous tumulus » située au sein de la nécropole dolménique des Granges à Berrias-et-Casteljau, en Ardèche ; Communication Stocchetti & Furestier) ; dans l'Aven de la Boucle à Corconne (Gard), la diaclase d'accès a même été aménagée avec un véritable escalier permettant de descendre jusqu'à la salle funéraire située à plus de 10 m au-dessous de la surface, et recouverte par un ensemble de grandes dalles tout à fait assimilables à la couverture d'un couloir de dolmen (Duday 2009). Que ces dalles aient été apparentes ou qu'elles aient été recouvertes par une accumulation de pierres, il semble bien difficile de classer ce dispositif parmi les architectures « discrètes ». On pensera également à l'aménagement en portique « en forme de dolmen » d'une entrée de la Grotte de Gaude à Saint-Etienne-de-Fontbellon dans l'Ardèche (Leprince 1956, Evesque & Leprince 1959).

D'un autre côté, je ne suis pas sûr que tous les petits murs fermant l'accès à la zone sépulcrale de certaines cavités étaient destinés à soustraire la demeure des morts à la vue des vivants. Il peut s'agir d'un dispositif amovible de protection des morts, assimilable en ce sens aux dalles-hublots des dolmens, ou bien d'une structure de condamnation mise en place au moment où l'usage funéraire du lieu a définitivement cessé (Communication Sohn & Manen).

Enfin, il est avéré que certains abris sous roche utilisés comme sépultures collectives étaient fermés par un véritable mur de pierres sèches dans lequel s'ouvrait un passage, tel par exemple l'abri de Sanguinouse à La Roque-sur-Pernes, dans le Vaucluse (Sauzade & Duday 1983). Ici encore, il semble difficile de parler d'une architecture « discrète », même si bien sûr la tombe n'avait pas dans le paysage une visibilité comparable à celle d'un grand dolmen érigé au sommet d'une colline.

SÉPULTURES COLLECTIVES ET FONCTIONNEMENT.

Les relations entre la dimension de la tombe et le nombre de défunts

Ces questions nous ramènent à celles que nous avons déjà envisagées précédemment. Tout d'abord la relation entre l'étendue de la zone sépulcrale et le nombre de défunts qui y ont été déposés. J. Guilaine souligne le fait que certaines tombes de grandes dimensions ont livré les restes d'un très grand nombre d'individus, qu'il s'agisse de monuments mégalithiques (plus de 300 dans le dolmen de Saint-Eugène) ou de cavités naturelles (Baumes Chaudes), mais que des tombes beaucoup moins vastes contenaient elles aussi un nombre considérable de sujets (hypogée des Boileau). La situation contraste donc avec celle de certains mégalithes du Centre-Ouest de la France (Communication Ard et collaborateurs) ou de Normandie où de vastes monuments n'ont reçu qu'un nombre limité de dépositions.

On a souvent pensé que **le regroupement des restes osseux les plus volumineux** (en général au voisinage des parois) peut être envisagé comme une réponse au problème que devait poser l'apport de nouveaux défunts dans une tombe de dimensions relativement modestes. À vrai dire, je ne suis pas convaincu qu'un tel remaniement ait été véritablement « rentable ». Le bénéfice reste très limité par rapport à la simple diminution de volume (que l'on pourrait assimiler à une « déflation du corps ») consécutive à

la disparition des chairs et à la mise à plat du squelette qui se produit sous l'action de la pesanteur lorsque disparaissent les contentions articulaires de la cage thoracique et du bassin. On notera d'ailleurs que dans l'hypogée des Boileau, beaucoup de sujets sont restés en connexion anatomique malgré l'exiguïté de la chambre (Mahieu 1987). De même, G. Sachau-Carcel a démontré dans sa thèse (2012) que le volume disponible dans l'une des chambres de la catacombe des Saints Pierre et Marcellin à Rome, fouillée sous la direction de D. Castex, R. Giuliani et Ph. Blanchard, était très inférieur à celui que pouvait représenter l'ensemble des cadavres qui y ont été accumulés ; or tous les squelettes sont en connexion stricte – il n'y a donc été pratiqué aucun geste de restructuration – ce qui suffit à démontrer que des phases d'apport de cadavres ont été séparées par des intervalles suffisamment longs pour que la décomposition aboutisse à un tassement important des corps et des niveaux. En revanche, on pourrait supposer que le fait de repousser des os disloqués en périphérie visait à dégager la partie centrale de l'espace funéraire, mais si c'est le cas, cela impliquerait que le but recherché n'était pas seulement un gain de place mais aussi de « nettoyer » des emplacements qui permettent le dépôt d'un (ou de plusieurs) cadavre(s).

Au sujet de la « vidange »

En termes de volume, **la « vidange » de la chambre sépulcrale** constitue évidemment une solution beaucoup plus radicale que la réduction. Une telle pratique a été suggérée de manière tout à fait convaincante par J. Leclerc et Cl. Masset (1980) pour la couche de base de l'allée couverte enterrée de La Chaussée-Tirancourt dans la Somme (couche VI contenant de rares restes humains se rapportant à un ensemble presque entièrement évacué lors d'une première phase de remaniement de l'architecture), et par Ph. Chambon (1995) à propos de l'ossuaire de Berry-au-Bac dans l'Aisne. Dans le premier cas, il s'agit de quelques restes osseux subsistant dans la tombe après vidange, dans le second de deux fosses accolées dans lesquelles a été déversé le produit de la vidange d'une tombe collective dont l'emplacement n'est pas connu. Les deux sites sont donc complémentaires en ce qui concerne le processus de vidange, même si bien sûr ils concernent des groupes humains différents. J'ai pu faire une observation similaire dans le dolmen de Peirières à Villedubert (Aude). Lorsque les campaniformes se sont approprié le monument, ils ont vidé la chambre de son contenu, arraché les orthostates délimitant le couloir et l'antichambre ainsi que la dalle de chevet et cinq des six

montants latéraux de la chambre avant de transformer celle-ci en une construction couverte en bâtière, avec une poutre faîtière qui reposait sur deux piliers montés en pierres sèches ; cette véritable « maison des morts », d'une surface d'environ 8 m², a livré les restes d'environ 90 sujets inhumés qui reposaient sur un dallage continu formé de fragments des orthostates abattus. Au-dessous, quelques dépressions du substrat naturel (une terrasse fluviale de galets) ont livré de rares os et éléments de mobilier résiduels qui se rapportent à l'utilisation funéraire du dolmen antérieure à sa destruction. Il est manifeste que la couche funéraire néolithique a presque entièrement été sortie de la chambre, une partie relativement faible étant déversée dans les gouttières formées par l'arrachement des montants alors que le reste a pu être déposé dans une fosse qui n'a pas été localisée, ou même simplement dispersé. Des connexions anatomiques très partielles mais indubitables prouvent que les corps de deux sujets au moins (un adulte et un adolescent) étaient encore en cours de décomposition lorsque la vidange a été pratiquée : c'est donc bien un dolmen en cours d'utilisation qui a été spolié, les restes de ses occupants originels ont été évacués d'une manière tout à fait brutale (Duday *et al.* 2012).

De fait, la vidange d'une tombe collective doit être considérée à différents niveaux en fonction des relations qui existaient entre ceux qui en ont été les acteurs et ceux dont les restes en ont été l'objet. S'ils appartenaient tous au même groupe, il est plausible pour que le processus se soit inscrit dans le « fonctionnement » normal d'un ensemble sépulcral dont la capacité d'accueil avait fini par devenir insuffisante par rapport au nombre de défunts qui devaient y être déposés. En revanche, si elle intervient à l'occasion de la prise de possession du site par de nouveaux arrivants, les premiers occupants peuvent avoir été considérés d'une manière tout à fait différente, la vidange marquant alors une véritable rupture dans la tradition funéraire. C'est ce que suggèrent l'exemple de Villedubert et plus encore sans doute celui du dolmen M VI du Petit-Chasseur à Sion (Bocksberger 1976, Kramar 1977), où la vidange du monument s'est accompagnée d'un profond renouvellement du registre iconographique des stèles. On peut d'ailleurs se demander si le terme de vidange ne devrait pas être réservé à ces derniers cas, parce que le mot implique généralement une connotation péjorative à l'encontre des « rebus » qui sont éliminés.

Du point de vue méthodologique, il faut en outre s'interroger sur notre capacité à différencier d'une part une tombe qui aurait été vidangée et d'autre part l'emplacement du dépôt transitoire de corps

(« pourrissoir ») où les os disloqués par la décomposition ont ensuite été repris pour être déposés dans la tombe définitive (sépulture secondaire), ce processus caractérisant les doubles funéraires. La distinction semble parfois évidente, par exemple à l'intérieur de chambres mégalithiques, elle l'est beaucoup moins dans des cavités naturelles non aménagées.

Reste enfin une éventualité sur laquelle je reviendrai, celle d'une véritable complémentarité (véritable en ce sens qu'elle concerne les restes des mêmes individus) entre une grotte et un dolmen. Le fait que des os auraient été extraits de l'une pour être transférés dans l'autre ne saurait en aucune manière être considéré comme une vidange, même si les similitudes peuvent être grandes en termes d'ostéologie quantitative.

Concernant la crémation

Une tout autre question est celle de **la crémation**. Certes, la très grande majorité des sites funéraires néolithiques ont livré des inhumations, mais il ne fait aucun doute que la crémation a été pratiquée, même si elle n'a été abordée que de manière assez marginale au cours de ce colloque. G. Sauzade, B. Bizot et A. Schmitt (Schmitt & Bizot, ce volume) ont souligné la fréquence des dépôts secondaires à crémation dans les dolmens du Var (par exemple dans le dolmen 2 de San Sébastien) et l'opposition entre crémations pratiquées en dehors de la tombe (dolmens du Var) ou à l'intérieur (hypogées de Provence occidentale). On pensera aussi aux sépultures primaires à crémation de la Grotte du Gardon dans l'Ain, fouillée par J.-L. Voruz et J.-P. Guillet, aux dépôts alternés à crémation et à inhumation du tertre 3 de Peyrolevade dans l'Aveyron (M. Allard) et aux os brûlés du tumulus de Dignas à Sainte-Enimie dans la Lozère (G. Fages). La question est d'autant plus complexe que les observations démontrent une grande variabilité des pratiques ; on se référera aux travaux d'E. Gatto pour une étude plus documentée (Gatto 2007).

LA QUESTION DU RECRUTEMENT

En préambule à cette partie, J. Guilaine fait une remarque qui me semble essentielle : les particularités dans le recrutement ne sont perceptibles que dans la mesure où elles se sont maintenues à l'identique pendant toute la durée d'utilisation de l'ensemble funéraire ou du moins si elles ont concerné la grande majorité des défunts qui y ont été déposés.

Le premier critère à prendre en compte est le sexe des individus. La plupart des sites n'ont pas permis de mettre en évidence de biais significatif mais il faut bien se rendre à l'évidence : les anciens fouilleurs ne se sont pas particulièrement attachés à récupérer ni à préserver les os coxaux et qui plus est, la mauvaise conservation générale des restes osseux dans les dolmens ne favorise pas la diagnose sexuelle. Toutefois, É. Crubézy (ce volume) a rappelé le cas de la Grotte des Treilles qu'il interprète comme une « tombe clanique de guerriers » en raison de la présence exclusive de sujets de sexe masculin. L'Aven de la Boucle à Corconne témoigne d'un déséquilibre comparable même s'il n'est pas absolu puisque quelques rares femmes y sont attestées ; ce résultat fondé sur l'examen des os coxaux vient d'être corroboré par la paléogénomique (M. Pruvost). Je ne suis toutefois pas convaincu que la présence très majoritaire d'hommes témoigne du fait qu'il s'agirait de guerriers car d'une part le mobilier d'accompagnement n'évoque absolument pas la sphère belliqueuse, et d'autre part les indices de pathologie traumatique sont extrêmement rares (à peine une pseudarthrose de l'ulna pour un nombre minimal d'individus d'environ 75). Il faut espérer que la multiplication des analyses de l'ADN ancien dans d'autres sites apporte très vite des données sur ce dossier tout à fait essentiel.

Beaucoup plus banals sont les biais concernant l'âge au décès des immatures, d'autant plus que la bonne préservation des dents dans les tombes mégalithiques autorise l'exploitation de séries très fragmentées. Dans la communication qu'elle a présentée sous le titre « Qui est enterré ici ?... », M. Le Roy a notamment listé quatre modalités de biais pour les immatures de moins de 5 ans et de la classe 5-19 ans. Elle a également proposé une comparaison entre grottes et dolmens et entre sites de la même catégorie ; les résultats sont intéressants mais comme elle le reconnaît elle-même, ils demanderont à être confirmés par une étude portant sur un cadre géographique plus étendu, avec davantage de sites ayant livré un nombre important d'individus et dont la fouille récente garantirait une représentation plus fiable des vestiges osseux (voir Le Roy & Recchia-Quiniou, ce volume). À titre d'exemple, je signalerai que dans la couche campaniforme du dolmen de Villedubert, C. Demangeot a dénombré 42 sujets de moins de 15 ans contre 47 adultes et adolescents ; il n'y a pas de sous-représentation des immatures si ce n'est pour la classe des 0-1 an. À l'inverse, la sépulture collective de Corconne se signale par une exclusion massive des immatures : sur un NMI de 75, on compte seulement trois adolescents, deux sujets d'environ 12 ans, un d'environ 8 à 10 ans, deux d'environ 5 ans et deux enfants plus jeunes (Duday *et al.* 2012).

M. Le Roy a apporté une contribution très originale à l'étude du recrutement fondée sur la pathologie (bucco-dentaire notamment) et sur certains indicateurs d'activités spécifiques au niveau des dents (fonctions paramasticatoires liées à l'artisanat). Des différences marquées semblent se faire jour entre les sujets inhumés dans les grottes et les dolmens mais ici encore, les résultats demandent à être confirmés à une plus large échelle.

Il faut attendre la multiplication des analyses de l'ADN pour reconsidérer la question des relations de parenté entre les sujets inhumés dans une même tombe collective. À Corconne, j'avais cru pouvoir conclure à un recrutement biaisé par un fort taux d'apparement en raison de la fréquence exceptionnelle d'une variation anatomique de la patella, mais les résultats obtenus récemment par M. Pruvost infirment cette conclusion. C'est donc probablement à un facteur mésologique qu'il faut imputer la fréquence exagérée des formes importantes ou majeures de « *patella emarginata* ».

LE FACTEUR TEMPS, CHRONOLOGIE DU FONCTIONNEMENT

La durée d'utilisation et les datations absolues

Concernant le nombre de défunts inhumés dans un site, il va de soi que l'on ne peut faire l'économie de sa durée d'utilisation. À cela s'ajoute le fait que cette utilisation peut avoir été continue ou entrecoupée de périodes de latence. Lors du colloque, beaucoup d'intervenants ont souligné à juste titre la nécessité de disposer de beaucoup plus de datations directes sur les restes osseux car le mobilier associé aux dépôts est souvent peu parlant. Par ailleurs, les mesures radiométriques réalisées il y a parfois plus d'un demi-siècle sont assorties d'un écart-type important qui les rend pratiquement inutilisables (c'est notamment le cas d'une bonne part des données disponibles pour l'Ardèche ; Communication Stocchetti & Furestier), et il faut par ailleurs tenir compte des ajustements en fonction de la courbe de calibration.

Les dates très anciennes obtenues sur plusieurs sujets de la Grotte des Bréguières (5048 and 4756 BCE ; Provost *et al.* 2017) amènent à reconsidérer la date d'apparition des tombes collectives dans le Sud de la France ; la restructuration des dépôts après la décomposition des corps y est bien attestée, avec un schéma comparable à celui, beaucoup plus tardif, de la Grotte d'Artenac (Bailloud *et al.* 2008), et c'est là un élément important qui caractérise la gestion des corps dans la plupart des sépultures collectives. De la même manière, V. Ard a

indiqué que la découverte d'inhumations anciennes dans les tombes collectives de Charente n'a été possible que grâce à des datations absolues sur os, les dépôts funéraires n'étant pas accompagnés de mobilier (communication).

Les fossiles directeurs (mobilier) et la chronologie relative des dislocations articulaires

L'absence de mobilier datant a aussi été évoquée à plusieurs reprises à propos de la céramique du type Fontbouisse dont il était assez largement admis, à la suite des travaux de J. Arnal, qu'elle fait totalement défaut dans les dolmens alors qu'elle est très bien représentée dans les grottes. Si l'opposition n'est sans doute pas aussi tranchée (N. Bec Drelon ; voir Le Roy & Recchai-Quiniou, ce volume), elle n'en demeure pas moins. Au cours de la discussion, G. Sauzade a suggéré que cette situation contrastée n'était peut-être pas due à la non-utilisation des dolmens par les fontbuxiens mais simplement au choix, de la part de ceux-ci, de ne pas déposer de vases auprès de leurs morts. C'est évidemment possible mais dans ce cas, on aurait alors un indice pertinent en faveur d'une différence d'ordre culturel entre monuments mégalithiques et cavités sépulcrales.

À l'inverse, la communication présentée par J. Vaquer (ce volume) met en lumière la forte valeur discriminante des lames et poignards en silex en ce qui concerne la période de fonctionnement des tombes, dès lors que l'étude prend compte à la fois l'origine des matières premières et les techniques de production, ainsi éventuellement que les modifications de l'emmanchement sur des pièces cassées. En revanche, il ne semble pas se dégager de différences entre monuments mégalithiques, grottes naturelles ou artificielles.

Je voudrais évoquer aussi une question d'ordre méthodologique. La lecture fine de la chronologie interne à l'intérieur d'une sépulture collective peut s'appuyer sur la chronologie relative de lâchage des contentions articulaires : autorisant une perception du temps à l'échelle de quelques semaines, quelques mois ou quelques années, elle est beaucoup plus précise que les datations radiométriques ou la chronologie relative des mobiliers. Cette question qu'a soulevée É. Crubézy durant le colloque (voir Crubézy, ce volume) a fait l'objet de plusieurs communications et discussions lors du congrès de l'EAA qui s'est tenu à Berne au début du mois de septembre 2019, avec notamment des présentations rendant compte d'expérimentations médico-légales. Il est tout à fait rassurant de constater qu'à quelques

ajustements près, le schéma sur lequel nous fonctionnons, qui a été élaboré à partir d'observations de fouille, se trouve confirmé.

La succession des occupations funéraires.

À propos des sites dont l'utilisation s'étale sur une longue durée, J. Guilaine évoque la possibilité que plusieurs cultures s'y soient succédé, posant ainsi la question des relations entre tombes et groupes ethniques. À ce sujet, il me semble utile de rappeler un vieux débat qui certes, n'est plus d'actualité même s'il s'inscrit pleinement dans la thématique affichée de ce colloque. Dans un article paru en 1950, M. Louis livrait une synthèse des données ostéométriques (morphologie crânienne, stature) disponibles pour un ensemble de grottes sépulcrales et de dolmens des départements de l'Aveyron, de l'Hérault, du Gard et de la Lozère : les brachycrânes sont plus nombreux et surtout la stature moyenne est plus élevée dans les dolmens que dans les grottes, ce qui selon lui va tout à fait dans le sens de l'opinion émise dès 1883 par le Dr. Prunières à propos des « troglodytes » et des « dolméniques ». Selon M. Louis, les deux types de sépultures correspondraient à deux populations différentes mais contemporaines, d'une part la « culture des plateaux » construisant des dolmens pour y inhumer ses morts, et d'autre part la « culture des cavernes » apparentée aux néolithiques « des grottes ligures et des palafittes suisses et italiennes ». Le Dr. Prunières avait déjà noté que les objets métalliques étaient plus fréquents dans les dolmens que dans les grottes, ce qui devait conforter l'idée que deux civilisations distinctes avaient cohabité sur le même territoire. Les données analytiques sont objectives mais on sait aujourd'hui que l'interprétation est erronée. En fait, les mobiliers de l'Âge du Bronze sont plus fréquents dans les tombes mégalithiques dont la durée d'utilisation a souvent été plus longue que celle des grottes et d'une manière générale, la proportion de brachycrânes augmente à l'Âge du Bronze. Dans sa thèse, R. Riquet (1970 : 202-205) a clairement expliqué cette confusion dans l'interprétation des interactions entre « civilisations archéologiques », typologie des structures funéraires, anthropologie morphologique et chronologie.

LA QUESTION DU CAMPANIFORME

Les bilans régionaux qui ont été présentés montrent la diversité des situations en ce qui concerne le Campaniforme, avec notamment une grande pauvreté en découvertes pour l'Ardèche (communication Stocchetti & Furestier). Je ne

reviendrai pas sur l'opposition entre l'idée d'une cohésion sociale pour la phase de construction des dolmens et une idéologie plus individualiste pour les réutilisations campaniformes, tout simplement parce que cette question n'a pas été spécialement reprise ni développée dans les communications ni lors des discussions. Je voudrais toutefois indiquer que le mobilier associé aux quelque 90 sujets inhumés dans la couche supérieure du dolmen de Villedubert, qui répond à tous les critères définissant une sépulture collective, se compose soit d'éléments ubiquistes mais dont l'association est possible ou même fréquente avec le Campaniforme – perles discoïdales en coquillage, perles en stéatite souvent de très petite taille, ce que H. Barge (1982) note comme un trait campaniforme, perles cylindriques ou en tonnelet en os, perle en cuivre, dentales, armatures de flèches à pédoncule et ailerons –, soit d'éléments spécifiquement campaniformes – gobelets des styles AOC, maritime mais aussi pyrénéen, boutons en os perforés en V hémisphériques ou en forme de « tortue », pendeloque arciforme. Dans ce contexte, la présence d'un peigne de potier en os prend évidemment un relief tout particulier : signification identitaire pour un potier, l'objet étant destiné à la décoration de vases campaniformes ?

En ce qui concerne les lames et poignards, J. Vaquer (ce volume) indique la présence de rares pièces neuves qui avaient peut-être une valeur d'offrande de prestige, mais les pièces usagées prédominent largement, qui devaient relever de l'équipement funéraire personnel, et ce même pour les périodes antérieures au Campaniforme.

QUELQUES PROBLÈMES DE REMOBILISATION

Il s'agit là d'une question essentielle que j'ai déjà évoquée à propos des « vidanges » de tombes collectives mais qui reste très largement à documenter. Il faut envisager que le déplacement a pu intéresser soit des restes humains, soit des éléments du mobilier d'accompagnement, soit bien sûr les deux.

À la recherche d'une complémentarité entre sites funéraires

A bien y réfléchir, la démonstration irréfutable de tels gestes nécessiterait que l'on ait exploré deux (ou plusieurs ?) sites complémentaires entre lesquels les transferts auraient été pratiqués, et que l'on ait apporté la preuve que des vestiges trouvés dans l'un et l'autre se rapportent au même individu (que cet « individu » soit un être humain, un animal – il s'agit alors de rechercher ce que j'ai appelé

des **liaisons ostéologiques de deuxième ordre** – ou un objet manufacturé brisé, par exemple un vase ou une lame en silex...).

De telles observations ont pu être réalisées pour des périodes plus tardives dans l'étude de sépultures à crémation : dans la nécropole de Porta Nocera à Pompéi (Van Andringa *et al.* 2013), j'ai ainsi pu montrer que les restes d'un même enfant se trouvaient à la fois dans l'urne cinéraire, dans les cendres déversées dans la fosse qui provenaient du curage de l'aire de crémation, et même parmi les vestiges qui subsistaient à l'emplacement du bûcher. La complémentarité est ainsi prouvée entre différents compartiments qui caractérisent les étapes consécutives d'une pratique relevant de funérailles en deux temps (la crémation du cadavre sur le bûcher, puis la constitution de la tombe dans laquelle sont placés les restes « squelettisés » du défunt). On peut aussi trouver dans une tombe individuelle quelques fragments se rapportant à un deuxième sujet, tout simplement parce que celui-ci avait été brûlé au même endroit et que la collecte de ses os brûlés n'avait été que partielle, de sorte que des fragments résiduels ont pu être ramassés par erreur après la crémation du second individu. Un fragment de tibia trouvé dans un niveau de circulation, au bord d'un sentier damé, a pu être raccordé avec un autre fragment brûlé contenu dans l'urne d'une tombe d'adulte : le fragment avait été perdu lors du transport du sac de tissu contenant les os brûlés entre l'aire de crémation et la tombe. Enfin, il y a même un cas où une tombe a été déplacée de plusieurs mètres lors de l'installation d'un coffre funéraire ; des collages ont été trouvés entre les os placés dans l'urne de la nouvelle tombe et les cendres déversées dans la fosse de la première. D'autres liaisons ont pu être établies pour des os ouvragés (décors des lits funéraires sur lesquels les corps ont été brûlés) ou des fragments de céramique (lampes à huile notamment).

A vrai dire, je n'ai pas le sentiment que les participants au colloque – ni d'autres auteurs d'ailleurs – aient produit des preuves équivalentes pour les tombes collectives néolithiques. Cela tient sans doute au fait que l'on n'a jamais identifié avec certitude deux sites dont la complémentarité soit avérée. Le seul schéma qui contredise cette affirmation réside dans la mise en évidence de liaisons ostéologiques entre la partie centrale d'une salle et les regroupements d'os en périphérie de celle-ci (nous en avons plusieurs exemples à Corconne) : que ces mouvements témoignent d'une gestion raisonnée de l'espace ou de la pratique de sépultures en deux temps, ils ont été opérés à l'intérieur de la même tombe et non pas entre deux tombes différentes. La remarque vaut sans doute aussi pour certaines des observations mentionnées par J. Guilaine pour des grottes du Narbonnais.

Comment mettre en évidence une remobilisation des restes ?

A défaut de la preuve absolue que constituerait une liaison entre des vestiges provenant de deux tombes collectives distinctes, plus ou moins éloignées l'une de l'autre, les auteurs se sont fondés sur des considérations relevant de **l'ostéologie quantitative**, à savoir la sous-représentation ou la surreprésentation de certaines pièces osseuses. L'argument n'est pas sans valeur, loin s'en faut, puisqu'il suffit en principe pour démontrer dans un cas que des restes humains ont été sortis de la tombe après la décomposition des corps, dans l'autre cas que des os secs ont été apportés de l'extérieur. Encore faut-il prendre certaines précautions dont certaines viennent immédiatement à l'esprit : tenir compte de la conservation différentielle des os ; vérifier que les os de petites dimensions ont bien été récupérés à la fouille et identifiés comme humains, ce qui n'est pas toujours évident pour les fouilles anciennes mais aussi pour des cavités présentant des diverticules et anfractuosités difficiles à explorer, voire totalement inaccessibles ; être certain que la disparition de certains os n'a pas une cause taphonomique autre que la préservation différentielle (J. Guilaine évoque par exemple le rôle des blaireaux). Cependant, même si toutes ces causes d'erreur ont été écartées, nous devons nous interroger sur la manière dont nous estimons la représentation relative des différents éléments du squelette au sein de l'assemblage osseux. C'est là un point sur lequel il est indispensable que nous nous attardions. On dispose en fait de deux paramètres possibles, le dénombrement (NMI de fréquence) et la pesée. Pour l'un comme pour l'autre, on connaît la distribution théorique : de manière quasiment certaine pour le comptage des os puisque la composition du squelette est à peu près immuable (sauf bien sûr pour les sésamoïdes et les os surnuméraires, ainsi que pour les troisièmes molaires), d'une manière plus approximative mais désormais bien documentée pour les indices pondéraux puisque l'on dispose de références donnant la masse relative de chaque os, de chaque région anatomique par rapport à la masse totale du squelette, pour les adultes comme pour les différents classes d'âge des immatures.

A priori, le NMI est la solution la plus simple et c'est effectivement celle qu'ont adoptée la très grande majorité des auteurs. L'opération se fonde sur des relations d'exclusion. Si l'on compare les NMI de fréquence établis à partir de chaque type d'os pour l'Aven de La Boucle à Corconne (S. Hérouin) et le Dolmen des Peirières à Villedubert (C. Demangeot), les deux sites montrent des similitudes manifestes : les « scores » les plus élevés sont obtenus à partir d'os du tarse, alors que les grands os longs

des membres donnent des résultats sensiblement plus faibles. Cette ressemblance est toutefois très trompeuse (Duday *et al.* 2012).

A Corconne, la conservation des os est tout à fait remarquable, de sorte que les effectifs des différentes pièces rendent directement compte de la composition réelle de la série. Les os les plus volumineux sont très sous-représentés : le bloc crânio-facial (les os pétreux ne représentant qu'environ les deux-tiers de l'effectif maximal donné par les calcaneus), les os coxaux et les grands os longs des membres dont les scores atteignent à peine plus de la moitié du NMI (60% et 57% pour les fémurs droit et gauche !). Il en va de même pour les sacrum (la première vertèbre sacrée donne un NMI de 25, alors que le coccyx indique la présence d'au moins 36 sujets). On ne saurait invoquer ici une question de conservation différentielle (les os pétreux résistent en général très bien aux processus taphonomiques, leur reconnaissance et leur latéralisation ne posent pas de problème). Le biais témoigne en réalité d'un fait d'ordre culturel : ou bien les os manquants (une fraction significative des os les plus gros) n'ont pas été apportés dans l'aven, ce qui impliquerait que l'on a affaire à de véritables sépultures secondaires, ou bien ils ont été récupérés et ressortis de l'aven après la décomposition des corps. C'est cette dernière hypothèse qui paraît la plus vraisemblable, car des connexions anatomiques incontestables, même si elles sont en nombre limité, indiquent la présence de dépôts primaires, et il est plus habituel d'évoquer l'hypothèse de sépultures secondaires par l'absence des petits os plutôt que des gros. On notera qu'à Corconne, les pesées ne sont pas exploitables en raison des encroûtements de calcite, parfois massifs, qui affectent certains os.

Pour la couche campaniforme de Villedubert, une première différence apparaît pour les vestiges céphaliques et notamment les dents qui donnent des résultats satisfaisants, notamment en ce qui concerne les sujets immatures. Certes, les « scores » de dénombrement sont très bas pour les grands os longs, mais cela résulte tout simplement de la fragmentation extrême : il est par exemple très difficile de prononcer une sanction d'exclusion entre des fragments de têtes ou de condyles fémoraux. L'analyse pondérale montre que le taux de représentation des différents os est conforme aux données de la littérature : la masse totale est élevée (97603 g pour la seule couche campaniforme), elle correspond sensiblement à ce que l'on peut attendre pour un échantillon de 89 squelettes dont près de la moitié sont des enfants avec une fragmentation importante qui implique nécessairement une perte (émiettement du tissu spongieux) ; les indices pondéraux pour chaque type d'os se classent tous dans

l'intervalle de fluctuation statistique des séries de référence, à l'exception des radius, des ulnas et des fibulas mais nous avons montré que de nombreux fragments de ces trois os ont été classés parmi les « diaphyses indéterminées », de sorte que la représentation réelle est conforme à la norme. À Villedubert, la sous-représentation des grands os longs ne traduit donc pas une réalité archéologique, elle découle simplement d'un biais méthodologique : une fragmentation intense a des incidences notables sur la détermination différentielle, donc sur l'estimation de la proportion respective des différents os dans l'échantillon exhumé.

Quoi qu'il en soit, le déséquilibre entre les NMI fournis par les os (18) et les dents (120) est tel qu'il semble tout de même probable que la Grotte René-Carrié corresponde bien à un lieu de dépôt transitoire en relation avec une pratique de sépulture secondaire, tout comme par exemple la petite salle adjacente de la Grotte de Can-Pey dans les Pyrénées-Orientales (Baills & Chaddaoui 1996). Dans ces cas, il y a bien remobilisation mais le contexte est très différent de celui de Corconne qui n'a bien sûr rien à voir avec un pourrissoir.

À l'inverse de ce qui a été vu dans ce dernier site, il est des cas où l'on constate une surreprésentation de certains os volumineux : les blocs crânio-faciaux aux Bréguières, les grands os longs des membres dans la Grotte éponyme d'Artenac. Dans les deux cas, il s'agit de l'arrière-fond d'une cavité naturelle dont toute la partie antérieure a été détruite par une exploitation de carrière. Il n'est donc pas certain que ces accumulations résultent d'un transfert à partir d'un autre site ; il est tout aussi plausible que l'on ait seulement là le témoignage d'un regroupement d'os volumineux après décomposition des corps, opéré à l'intérieur même d'une tombe unique, cas de figure tout à fait banal dans les tombes collectives.

Une possible complémentarité entre grottes et dolmens ?

Il ne me vient pas à l'esprit d'image d'une translation entre tombes collectives néolithiques qui aurait concerné des éléments du mobilier. En ce qui concerne les restes humains, l'hypothèse d'un transfert d'une grotte vers un dolmen a été avancée par E. Crubézy (Grotte des Truels II vers le dolmen de Saint-Martin, ce volume), d'un dolmen vers une cavité naturelle pour l'Ardèche (communication Stocchetti et Furestier), avec plusieurs étapes possibles (les réductions ayant peut-être précédé le prélèvement des ossements qui seront finalement redéposés dans une

grotte ou un aven). On pourrait bien sûr envisager aussi des transferts d'une grotte à une autre grotte ou d'un dolmen à un autre dolmen. Ces hypothèses sont certes séduisantes mais elles demandent à être démontrées. Jusqu'à une date récente, la seule voie envisageable était la recherche systématique des liaisons ostéologiques de deuxième ordre (Duday 1987), à condition bien sûr que l'on dispose des restes humains pour les deux sites dont on suspecte la complémentarité : collage de fragments jointifs, contiguïté articulaire, symétrie, appartenance à un même ensemble pathologique. Un espoir immense réside aujourd'hui dans la paléogénomique, la réduction des coûts et la multiplication des analyses rendant désormais envisageables les identifications individuelles et donc la démonstration du fait que deux pièces osseuses trouvées dans deux sites différents appartiennent au même sujet.

LE RENOUVELLEMENT CULTUREL ET GÉNÉTIQUE

Les lignes qui précèdent trouvent un singulier écho lorsqu'on évoque les relations entre identité biologique et identité culturelle. Je suis convaincu que notre compréhension de cette question absolument essentielle va considérablement et très vite s'enrichir grâce aux programmes en cours sur la génétique des populations néolithiques. Mon impression est que tous les participants au colloque partageaient cet avis mais je ne m'appesantirai pas dans la mesure où il n'y a eu ni communication ni discussion touchant directement au sujet.

GROTTES SÉPULCRALES ET MÉGALITHES : QUELLES SOCIÉTÉS ?

Cette thématique rejoint en fait celle qui a été développée à propos du Campaniforme, à partir des mobiliers d'accompagnement mais aussi des architectures. Entre l'idéologie communautaire que beaucoup envisagent pour la phase de construction des tombes mégalithiques et la vision individualiste que l'on peut avoir des tombes campaniformes, il me semble encore difficile de tirer un bilan à l'échelle régionale. Il me semble que Ch. Jeunesse et ses collègues ont tiré une « sonnette d'alarme » tout à fait salutaire en montrant que la lecture d'une correspondance étroite entre groupes familiaux et tombes risquait d'être par trop simpliste, cette vision se calquant manifestement sur des situations similaires à ce qui existe dans nos sociétés (voir Jeunesse *et al.*, ce volume). D'autres modèles sont envisageables, tout aussi plausibles, et là encore, je crois que le seul espoir pour que nous progressions réside dans les analyses de l'ADN ancien.

Autre point qui n'a pas véritablement été abordé, celui des fonctions (fédératrices, cérémonielles) autres que funéraires qu'auraient pu remplir les grands monuments mégalithiques ou même les nécropoles regroupant des monuments plus petits.

*
**

Avant de terminer cette synthèse, je voudrais ajouter quelques remarques concernant des points sur lesquels J. Guilaine n'a pas insisté dans son introduction. Je commencerai par les aménagements construits à l'intérieur de cavités sépulcrales. La Grotte d'Apons dans les Pyrénées-Atlantiques en offre un exemple remarquable avec son coffre précédé de trois petits orthostates (voir Courtaud *et al.*, ce volume). Dans la Grotte du Taï, on retiendra la présence d'une grande stèle en calcaire local, et les deux alignements parallèles de dalles sur chant définissant un étroit couloir qui permettent effectivement d'évoquer un lien avec les architectures dolméniques. Dans la Grotte du Rhinocéros 4, outre la présence de deux niveaux en avant du porche, dispositif qui présente quelques similitudes avec ce qui a été décrit pour la Grotte des Truels, on retrouve un aménagement « pseudo-mégalithique » constitué de gros blocs et d'une dalle sur chant (communication Sohn & Manen). À Corconne, une grande plate-forme semi-circulaire parentée de deux à trois assises de gros blocs a été édifiée au débouché de la diaclase couverte de grandes dalles horizontales que j'ai déjà mentionnée, faisant suite à l'escalier qui permettait d'accéder à la salle sépulcrale (Duday 2009, fig. 118). Très originale est l'idée que des aménagements ont pu être réalisés à l'aide de fragments de céramique dans l'Aven Janna (voir Le Roy et Recchia-Quiniou ce volume).

Il n'a presque rien été dit des structures de condamnation, un autre thème sur lequel nous sommes redevables à J. Leclerc et Cl. Masset (1980). Les constructions très spectaculaires qui ferment l'accès aux grottes du Bois de Clastes à Saint-Mathieu-de-Trévières et de La Tourette à Valflaunès, toutes deux dans l'Hérault (Duday 2009, fig. 120 et 121) ont été révélées lorsqu'une partie de la voûte s'est effondrée, ce qui a permis d'observer la partie interne de la construction alors que rien à l'extérieur ne permettait de suspecter la présence d'une cavité. À Corconne, lorsque les néolithiques ont décidé de ne plus utiliser l'aven comme sépulture, ils ont fermé la partie profonde du passage en y érigeant un mur de pierres sèches, puis ils ont basculé dans la diaclase d'accès les grandes dalles horizontales qui la couvraient et ils ont achevé de la combler à l'aide de pierres. Là encore, le site hermétiquement clos était devenu invisible.

Qu'il s'agisse donc d'aménagements fonctionnels ou de structures de condamnation des sépultures collectives en grotte, il est manifeste qu'il y a encore beaucoup à découvrir. C'est un constat tout à fait encourageant...

A Villedubert, la fin des dépôts campaniformes a été marquée par le démontage complet de l'architecture (enlèvement de la couverture reposant sur la poutre faitière, démontage des deux piles de pierres sèches) ; l'amas d'os a alors été soigneusement recouvert d'une chape continue de gros galets, de forme elliptique, qui masque totalement les dépôts funéraires et déborde très au-delà en périphérie. La tombe apparaissait alors comme un tertre de pierres dont émergeait seulement un fragment d'orthostate, seul vestige architectural de ce qui avait été un dolmen avant que les campaniformes ne le transforment en une « maison des morts ».

Je voudrais enfin faire part d'un regret personnel. Plusieurs communications concernaient des études régionales portant sur des aires géographiques d'étendue inégale (Pyrénées occidentales, Charente-Quercy, Provence et Ardèche, plus l'Aude si l'on considère les exemples sur lesquels J. Guilaine a largement fondé son introduction). Certes, il existait dès le départ quelques « blancs » dans la couverture du territoire, mais ces « blancs » se sont étendus dans la mesure où plusieurs de ces présentations ne seront pas publiées dans le présent volume. Comme je l'écrivais au tout début de ce texte, c'est pour cette raison que j'ai voulu rendre hommage au travail des organisatrices en montrant que la teneur du colloque avait été sensiblement plus riche qu'il n'apparaît finalement dans les textes qu'elles ont pu réunir.

BIBLIOGRAPHIE

- Bailoud *et al.* 2008**, BAILLOUD G., BURNEZ C., DUDAY H., LOUBOUTIN C. Eds., *La grotte sépulcrale d'Artenac à Saint-Mary (Charente) : révision du gisement éponyme*, Paris, Société préhistorique française, 2008, 126 p. (Travaux de la Société préhistorique française ; 8).
- Baills & Chaddaoui 1996**, BAILLS H., CHADDAOUI L., La sépulture collective de Can-Pey (Pyrénées-orientales) : étude des pratiques funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris (n.s.)*, 1996, 8, 3-4 "Méthodes d'études des sépultures : du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires", p. 365-370.
- Barge 1982**, BARGE H., *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Âge des métaux en Languedoc*, Paris, CNRS, 1982, 396 p.

- Chambon 1995**, CHAMBON P., L'ossuaire du Néolithique récent à Berry-au-Bac (Aisne) : une structure post-funéraire, *Revue archéologique de Picardie*, 1995, 1-2, p. 61-68.
- Chambon 2003**, CHAMBON P., *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, Paris, Éditions du CNRS, 2003, 395 p. (Gallia Préhistoire. Supplément ; 35).
- Duday 1987**, DUDAY H., Contribution des observations ostéologiques à la chronologie interne des sépultures collectives, in: *Anthropologie physique et archéologie*, Duday H., Masset C. (dir.), Paris, CNRS, 1987, p. 51-60 (Actes du Colloque de Toulouse, novembre 1982).
- Duday 2009**, DUDAY H., *The archaeology of the dead: lectures in archaeoethnology*, Oxford, Oxbow Books, 2009, 158 p. (Studies in Funerary Archaeology ; 3).
- Duday et al. 2011**, DUDAY H., DEMANGEOT C., HÉROUIN S., Quelques aspects du fonctionnement des sépultures collectives néolithiques : approches comparées de l'aven de la Boucle à Corconne (Gard) et du dolmen de Peirières à Villedubert (Aude), in: *Le regroupement des morts : genèse et diversité archéologique : [table ronde, Lyon 17 décembre 2007 et Bordeaux, 11-12 décembre 2008]*, Castex D., Courtaud P., Duday H. et al. (dir.), Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine / Ausonius, 2011, p. 41-53 (Travaux d'archéologie funéraire - Thanat'Os ; 1).
- Evesque & Leprince 1959**, EVESQUE R., LEPRINCE A., Etat actuel de l'étude sur la Grotte de Gaude, *Cahiers rhodaniens*, 1959, 6, p. 13-26.
- Gatto 2007**, GATTO E., La crémation parmi les pratiques funéraires du Néolithique récent-final en France : méthodes d'étude et analyse de sites, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2007, 19, 3-4, p. 195-220.
- Leclerc & Masset 1980**, LECLERC J., MASSET C., Construction, remaniements et condamnation d'une sépulture collective néolithique : La Chaussée-Tirancourt (Somme), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1980, 77, 2, p. 57-64.
- Leclerc & Tarrête 1988**, LECLERC J., TARRÊTE J., Sépulture, in: *Dictionnaire de la Préhistoire*, Leroi-Gourhan A. (dir.), Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 963-964.
- Leprince 1956**, LEPRINCE A., Étude de stations préhistoriques dans la région d'Aubenas [La grotte de Gaude, p. 33-40], *Cahiers rhodaniens*, 1956, 3, p. 33-44.
- Louis 1950**, LOUIS M., Au sujet des races humaines de l'époque néolithique, *Revue d'Études ligures*, 1950, 16, 1-3, p. 12-24.
- Prunières 1884**, PRUNIÈRES B., Les troglodytes et les dolméniques des Causses lozériens, in: *Association Française pour l'Avancement des Sciences. Compte rendu de la 12ème session, Rouen 1883*, Paris, au secrétariat de l'association, 1884, p. 664-674.
- Riquet 1970**, RIQUET R., *Anthropologie du Néolithique et du Bronze ancien*, Poitiers, S.F.I.L. et Imprimerie Texier réunies, 1970, 279 p.
- Sachau-Carcel 2012**, SACHAU-CARCEL G., *Apport de la modélisation tridimensionnelle à la compréhension du fonctionnement des sépultures multiples : l'exemple du secteur central de la catacombe des Saints Pierre-et-Marcellin (Rome, Italie) (Ier-milieu IIIe s. ap. J.-C.)*, Université Bordeaux III, 2012, Thèse de Doctorat : Histoire ancienne, 505 p.
- Sauzade & Duday 1983**, SAUZADE G., DUDAY H., L'abri de Sanguinouse, tombe collective du Chalcolithique ancien (commune de La Roque-sur-Pernes, Vaucluse), *Congrès préhistorique de France. Compte Rendu de la 21ème session, Montauban-Cahors 1979*, 1983, 2, p. 280-297.
- Van Andringa et al. 2013**, VAN ANDRINGA W., DUDAY H., LEPETZ S. Eds., *Mourir à Pompéi. Fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*, Rome, Ecole française de Rome, 2013, 1465 p. (Collection de l'Ecole française de Rome ; 468).

